

MATINEES RECREATIVES 2017-2018

La Séguinière

LES MATINEES C'EST...



A la Maison de l'Enfance
(à droite en entrant)

MATINEES DU RAM

Financées par la CAF.

Animées par les animatrices
du RAM.

2ème et 4ème jeudi du mois

De 9h à 10h15

et de 10h15 à 11h30

MATINEES

DES MINIS-POUCES

Lundi, mardi, et jeudi (suivant plan-
ning) / (Le lundi à la Salle de Gym)

De 9h à 11h30

Pendant les vacances scolaires :
les matinées ont lieu le mardi et le
jeudi à la Salle de Gym de 9h30

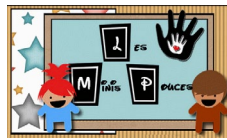


Centre Social Intercommunal Ocsigène
18 rue d'Anjou - 49280 Saint Léger Sous Cholet
02 41 56 46 94 - csinter.ram@orange.fr



MATINEES DU RAM

Matinées du RAM : **jaune**
 Matinées intercommunales : **orange**
 Matinées en autonomie : blanc



MOIS	JOUR	ACTIVITES
Sept. 2017	mardi 5	Moulin de la Cour
	jeudi 7	Ça colle et ça décolle !
	mardi 12	Anniversaires
	jeudi 14	Jeux libres
	mardi 19	Pâte à modeler
	jeudi 21	Les feuilles dans tous leurs états...
	mardi 26	Jouons avec le papier
	jeudi 28	Peinture
	Oct. 2017	mardi 3
jeudi 5		Atelier pédago'zik (sur inscription)
mardi 10		Anniversaires
jeudi 12		Ramassage de feuilles
mardi 17		Bricolage d'automne + goûter d'halloween
jeudi 19		Psychomotricité (sur inscription)
vendredi 20	Matinée intercommunale St Léger	
Nov. 2017	mardi 7	Gommettes
	jeudi 9	Peinture
	mardi 14	Anniversaires
	jeudi 16	Matinée intercommunale La Séguinière
	mardi 21	Playmaïs
	jeudi 23	Jeux libres
	mardi 28	Cuisine (compote)
	jeudi 30	Musique
	Déc. 2017	mardi 5
jeudi 7		Cuisinons
mardi 12		Anniversaires
jeudi 14		Bricolage de Noël
mardi 19		Bricolage de Noël
jeudi 21	Fêtons Noël	
Janv. 2018	mardi 9	Bricolage couronne
	jeudi 11	Jeux libres
	mardi 16	Anniversaires
	jeudi 18	Atelier pro - Observation (sur inscription)

* Les Minis-Pouces proposent également des matinées « Gym » tous les lundis
 (renseignements voir contacts ci-après)

MOIS	JOUR	ACTIVITES
Janv. 2018	mardi 23	Dégustons la galette
	jeudi 25	Peinture
	mardi 30	Jeux libres
Fév. 2018	jeudi 1	Psychomotricité (sur inscription)
	mardi 6	Jeux libres
	jeudi 8	Eveil corporel
	mardi 13	Anniversaires
	jeudi 15	Transvasement
	mardi 20	Jeux cabanes « Caché coucou »
	jeudi 22	Crêpes
Mars 2018	mardi 13	Anniversaires
	jeudi 15	Activités sensorielles
	mardi 20	Matinée intercommunale St Christophe
	jeudi 22	Instruments de musique
	mardi 27	Jeux libres
jeudi 29	Pâte à modeler	
Avril 2018	mardi 3	Chasse aux oeufs
	jeudi 5	Encastrement
	mardi 10	Anniversaires
	jeudi 12	Jeux libres
	mardi 17	Montessori à la MFR La Romagne (sur inscription)
	mercredi 18	Montessori à la MFR La Romagne (sur inscription)
	jeudi 19	Montessori (sur inscription) Artiste en herbe
vendredi 20	Montessori à la MFR La Romagne (sur inscription)	
Mai 2018	mardi 15	Anniversaires
	jeudi 17	Le jardin enchanté
	mardi 22	Matinée intercommunale MFR La Romagne
	jeudi 24	Visite de la ferme de Maryse
	mardi 29	Jardinage
	jeudi 31	Bricolage cartons invitations - Fête des parents
Juin 2018	mardi 5	Bulles
	jeudi 7	Tout ce qui roule !
	mardi 12	Anniversaires
	jeudi 14	Jouons avec l'eau
	mardi 19	Bricolage Fête des parents
	jeudi 21	Jeux d'eau
	mardi 26	Jeux libres
jeudi 28	Jeux libres + pot de fin d'année	

* Pour les matinées des Minis-Pouces Renseignements auprès de Gaëlle Hamdi au 02 41 56 16 93.

Juillet 2018	mardi 3	Matinée intercommunale à la ferme
	mercredi 4	Stade de foot
	jeudi 5	Anniversaires + pique-nique

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS C'EST...

Un accueil : parents et assistant(e)s maternel(le)s

Des actions : matinées du RAM, actions de professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s, actions en lien avec l'animation famille, rencontres en soirée...

CONTACTS



02 41 56 46 94



csinter.ram@orange.fr



<http://ocsigene.centres-sociaux.fr>

« Centre Social Intercommunal Ocsigène »

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Au Centre Social Ocsigène le lundi de 14h à 16h et le mercredi de 10h à 12h.

En dehors de ces horaires n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur.

UN LIEU D'ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

Au CSI à St Léger - Le lundi de 9h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30.

PERMANENCE SUR VOTRE COMMUNE

une fois par mois uniquement sur rendez-vous.



Le journal du Relais
2 fois par an !